

dossier

Une nouvelle stratégie pour la sécurité



14 Quand j'aime ma ville... je respecte les règles de circulation

18 Transports à la demande pour les seniors

19 Comment voter à la primaire citoyenne



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

SOMMAIRE

02 / retour sur

04 / actualités

06 / zoom service

Ecole de musique, de danse,
de théâtre et d'arts plastiques

08 / dossier

Une nouvelle stratégie pour la sécurité

14 / sécurité routière

Quand j'aime ma ville...

15 / cadre de vie

Retour sur le porte à porte,
dans le quartier
de la Fauconnière

16 / culture

Exposition La Dolce Villa

18 / séniors

Transports à la demande,
la Ville accompagne les séniors
dans leurs déplacements

19 / citoyenneté

Comment voter à Gonesse
pour les Primaires citoyennes ?

20 / en bref

21 / menus des cantines

22 / tribunes



VOTRE
SUPPLÉMENT
DU MOIS

SPORT

La pépite du karaté gonessien



Samedi 10 décembre 2016 avait lieu la Coupe de France de Karaté Combat en catégorie cadet/junior individuel et par équipe. Le jeune Younesse SALMI du Gonesse Karaté Club gagne le titre en individuel pour la 2ème année consécutive dans la catégorie des moins de 63 kg.

SÉNIORS

Repas de fin d'année



Le 15 décembre, à la salle Jacques Brel avait lieu le traditionnel repas de Noël du CCAS. Une occasion pour les séniors de passer un moment convivial pour fêter la fin de l'année à travers un déjeuner dansant.

PRÉVENTION

Journée de prévention contre le sida



Malika Caumont, maire-adjointe déléguée à la Jeunesse, à la Population et à la Citoyenneté, entourée de jeunes de la ville qui se sont engagés à l'occasion du Sidaction. Les 2 et 3 décembre, la Ville et ses partenaires ont proposé un forum, un stand d'information et de dépistage, des animations sportives et une projection-débat.

VIE LOCALE

21e salon de la gastronomie



Rachid Touil, conseiller délégué au Commerce, aux Fêtes et au Jumelage, accompagné de Jean-Pierre Blazy à l'occasion du 21^e salon de la gastronomie qui a eu lieu du 25 au 27 novembre. Cette année encore les artisans et producteurs ont attiré un large public.

CULTURE

Abbaye de Royaumont



Une classe de l'école Marie Curie est allée en résidence musicale à l'abbaye de Royaumont. Les parents de ces élèves sont venus samedi 10 décembre assister à la représentation musicale travaillée pendant ces deux jours. Les parents ont également eu droit à une visite guidée de l'abbaye.



ENFANCE

Séjours d'été, les inscriptions commencent

La Ville ouvre les pré-inscriptions pour ses traditionnels séjours d'été. Comme chaque année, la priorité sera donnée aux enfants qui ne sont jamais ou peu partis en séjours organisés par la Ville. Toute personne pré-inscrite recevra un courrier pour l'informer de la confirmation de son inscription ou si elle a été placée sur la liste d'attente. Les pré-inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars. Quatre séjours sont organisés :

Juillet - 6/12 ans
15 jours

Juillet - 13/17 ans
10 à 15 jours

Août 6/12 ans
10 à 15 jours

Août 13/17 ans
15 jours

Contact : 01 34 45 10 76

CADRE DE VIE

Le parc de l'Eglantier obtient le label Eco Jardin

Le jury du label Eco jardin a rendu son verdict. Le parc de l'Eglantier obtient le label qui confirme que le parc est géré dans le respect de l'environnement. Après l'obtention de la troisième fleur dont nous vous parlions le mois dernier, c'est une nouvelle reconnaissance du travail du service des espaces-verts. Le parti pris de la Ville est de faire du parc de l'Eglantier un parc dans lequel la nature a tous ses droits. L'entretien du parc se fait donc dans le respect de la nature et la taille des arbres et de l'herbe ne visent qu'à permettre aux usagers de profiter du parc. La gestion de l'étang a été particulièrement saluée par le jury du label.



NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

TÉLÉPHONE PORTABLE :

ADRESSE :

COUPON-RÉPONSE ALERTE SMS

VIE LOCALE

Des alertes SMS de la Ville



La Ville lance début 2017 un système d'alerte par SMS. Les services de la Ville vous informeront des événements culturels, sportifs, des réunions publiques, etc. La Ville s'engage à ne pas envoyer plus de deux SMS par mois.

Pour vous inscrire à ces alertes, veuillez remplir le bulletin d'inscription ci-contre.

Vous pouvez le renvoyer à l'attention du service communication à l'Hôtel de Ville, 66 rue de Paris, 95503 Gonesse Cedex ; Ou bien le déposer dans les différents points d'accueil des services de la Ville.

JEUNESSE**Conseil participatif
de la Jeunesse le 2 février**

Le Conseil Participatif de la Jeunesse (CPJ) est une instance ouverte à tous les jeunes de la ville de 15 à 25 ans. Les réunions plénières permettent aux jeunes de se rencontrer, de débattre, d'échanger avec des élus et de proposer des projets. Venez nombreux à la prochaine réunion qui aura lieu le jeudi 2 février à 19h à la salle du Conseil municipal (66 rue de Paris).

.....
Pour tout renseignement,
 contactez le 01 34 45 10 92

*Aide à la mobilité
des étudiants*

**Engage-toi
pour la Ville
et reçois 400€**
 pour les frais
de transports en commun

RENSEIGNEMENTS AU PIJ : 01 34 45 19 72 WWW.VILLE-GONESSE.FR

JEUNESSE**La bourse mobilité étudiante**

La Ville propose d'aider les étudiants résidant à Gonesse afin de leur permettre de gagner en autonomie. La Ville financera les cartes de transport des jeunes à hauteur de 400 euros en échange de 50 heures d'engagement citoyen. Les horaires des missions seront fixés en fonction des disponibilités des jeunes. Le nombre de places étant limité, les bénéficiaires seront sélectionnés par une commission composée d'élus et d'agents de la Ville ainsi que de jeunes du Conseil Participatif de la Jeunesse.

Les dossiers d'inscription pour le dispositif «Bourse mobilité des jeunes étudiants» pour la rentrée 2016 / 2017 sont disponibles au PIJ (av. François Mitterrand) ou sur le site de la ville. Ils sont à remettre au PIJ complétés.

.....
Renseignements : 01 34 45 19 72.

MUSIQUE**Stage de musique urbaine**

Du 6 au 10 février prochain, la Ville organise un stage de musique gratuit autour des musiques urbaines, Hip-hop, Reggae, Rn'B, Slam. Durant ce stage réservé aux 12-25 ans, les jeunes seront accompagnés de l'écriture à l'enregistrement en studio. Le stage se déroule au centre Marc Sangnier de 14h à 17h.

.....
**Inscrivez-vous dès
maintenant au 01 39 87 28 66.**





Florent Giraud
Directeur de l'École municipale
de musique, de danse, de théâtre
et d'arts plastiques

EMMDTAP

Faire découvrir la pratique artistique

L'école municipale de musique, danse, théâtre et arts plastiques (EMMDTAP) a obtenu en décembre le label de conservatoire à rayonnement communal délivré par l'Etat. Ce label récompense l'ambition affichée depuis plusieurs années d'ouvrir l'école sur la ville, de la faire aller à la rencontre des habitants tout en maintenant un enseignement de qualité. Florent Giraud qui est arrivé en 2013 à la direction de l'école l'explique : « *dès mon arrivée, permettre à chaque Gonessien de développer une expérience artistique faisait partie des objectifs* ». L'école a alors décidé de proposer des ateliers de découvertes artistiques dans les centres socioculturels. « *C'est en sortant des murs, que l'on va à la rencontre du public et que l'on peut sensibiliser de nouvelles personnes qui n'auraient pas pensé ou pas osé pousser les portes de notre établissement* », poursuit-il.

Aller à la rencontre de nouveaux publics

Pour cela, les actions pour favoriser l'accès aux pratiques artistiques sont souvent menées en dehors de l'école. L'EMMDTAP intervient en temps scolaire à travers des orchestres ou des "classes à horaires aménagés musique". Elle va également à la rencontre de nouveaux publics pendant les temps périscolaires avec des TAP (temps d'activités périscolaires) de théâtre, de musique, de danse ou d'arts plastiques ou en proposant des dispositifs pédagogiques innovants dans les centres socioculturels comme par exemple «la fanfare des rues». « *On atteint un coefficient de service public de 18%* », explique Florent Giraud. En d'autres termes, d'une façon ou d'une autre, près d'un Gonessien sur cinq a participé à une activité de l'école au cours de l'année passée.

454 élèves sont inscrits pour l'enseignement spécialisé. « *Ce sont des élèves qui s'inscrivent dans un parcours d'apprentissage de moyen ou long terme afin de développer un projet artistique* », précise le directeur de l'école. La musique est de loin la pratique la plus enseignée à l'EMMDTAP, puisque les disciplines musicales comptent 338 inscrits.

L'école développe également une activité de diffusion artistique, notamment à travers les auditions et spectacles d'élèves ou les concerts des artistes enseignants. Ainsi, trois cartes blanches permettent chaque année aux professeurs de présenter le projet artistique qu'ils développent parallèlement à leur enseignement.

Bientôt de nouveaux locaux

Janvier est l'occasion de tirer le bilan de l'année écoulée et de dresser des perspectives pour l'avenir. Parmi les réalisations de 2016, on peut citer la création d'un pôle de musique actuelle amplifiée. Ce pôle vise à former de futurs musiciens amateurs et à accompagner les groupes locaux pour les aider à réaliser leur projet (monter sur scène, réaliser une maquette, etc).

En ce qui concerne 2017 l'équipe attend impatiemment de pouvoir profiter des nouveaux locaux. En septembre, les travaux du nouveau bâtiment qui accueillera l'école vont débiter. Grâce à ces locaux plus spacieux, l'école veut passer un nouveau cap, avec un studio de répétition et d'enregistrement, des équipements numériques et davantage de salles qui permettront d'améliorer l'offre de service public et espère Florent Giraud, « *d'attirer un nouveau public qui voudra découvrir nos beaux locaux* ». ».



LES CHIFFRES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE, DE DANSE, DE THÉÂTRE ET D'ARTS PLASTIQUES



26
professeurs



302,5 heures
d'enseignements
hebdomadaires



454 élèves
inscrits dont
338 en musique
31 en danse,
41 en art dramatique
et 44 en arts plastiques



18% des habitants
de la ville ont suivi un
cours ou ont eu droit à
une initiation



Une nouvelle stratégie pour la sécurité



La sécurité publique est un droit fondamental, c'est d'abord évidemment le rôle de la police nationale et de la justice, mais les acteurs locaux ont aussi un rôle à jouer. La Ville a donc rédigé avec ses partenaires une nouvelle stratégie de sécurité et de prévention de la délinquance. Le document se veut porteur de solutions concrètes et pragmatiques.

INFORMER ET ASSOCIER LES HABITANTS

La municipalité veut remettre le citoyen au cœur des préoccupations des services de police. Les habitants peuvent être des relais pour les institutions. La Ville va donc créer les moyens de faciliter la remontée d'informations mais aussi assurer le suivi de ces observations.

LE POINT ÉCOUTE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

la Ville va créer un Point Ecoute Tranquillité Publique avec notamment une adresse mail : tranquillitepublique@mairie-gonesse.fr et un numéro de téléphone 01 34 07 90 23. La Ville s'engage à apporter un suivi individualisé et une réponse systématique à toutes les demandes et sollicitations faites auprès de ce service. Un guichet unique sera également organisé du lundi au vendredi, de 9h à 17h30 au 20 avenue François Mitterrand.

LE RÉSEAU DE CITOYENS RELAIS

Il sera constitué d'habitants volontaires qui auront pour but de transmettre les informations auprès des habitants de leurs quartiers et recenser les difficultés rencontrées, que ce soit de l'insécurité pure ou des incivilités.



Le commissariat de Gonesse, 4 rue Henri Dunant

La nouvelle stratégie de sécurité et de prévention de la délinquance fixe les grands objectifs mais aussi les moyens d'atteindre ces objectifs. Validée et signée par la Ville et ses partenaires en matière de sécurité (la sous-préfecture, le parquet, le conseil départemental et l'Inspection Académique de l'Education Nationale), elle formalise un certain nombre d'actions nouvelles et d'autres déjà engagées.



Les patrouilles de la police municipale participent à la tranquillité publique



**RETROUVEZ
LA STRATÉGIE
TERRITORIALE
DE SÉCURITÉ ET DE
PRÉVENTION DE LA
DÉLINQUANCE EN
VERSION
INTÉGRALE SUR
WWW.VILLE-GONESSE.FR**

Le système de vidéoprotection est un des outils mis en place pour la sécurité des Gonessiens



L'OBSERVATOIRE LOCAL DE LA SÉCURITÉ

Cet observatoire laissé en sommeil depuis quelques années va être réactivé. Celui-ci permettra à la Ville de disposer de statistiques et d'informations plus précises sur les nécessités et les besoins. La Ville pourra ainsi adapter et orienter ses actions en matière de sécurité et de tranquillité publique.

LA PARTICIPATION DU CONSEIL CITOYEN

Le Conseil citoyen est une instance participative qui traite des questions de politique de la ville avec des représentants élus de chaque quartier. La municipalité souhaite que ce conseil soit dorénavant consulté sur les questions de sécurité.

LE SCHÉMA LOCAL DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Lutter contre l'insécurité passe notamment par la lutte contre tout ce qui nuit à la qualité de vie des habitants et à la tranquillité publique. Le premier moyen de lutter contre les actes d'incivilités et de dégradations est de renforcer la présence humaine sur le terrain.

UNE MÉTHODE DE RÉOLUTION DES PROBLÈMES NOVATRICE

Pour résoudre ces problèmes du quotidien, il faut agir avec méthode. D'abord une logique

de diagnostic et d'évaluation des problèmes notamment ceux remontés par les habitants. Un plan d'action concerté entre les différents acteurs sera défini pour coordonner l'action. Enfin, une phase de restitution permettra de rendre compte aux habitants de l'avancée du travail.

LA PRÉSENCE POLICIÈRE ACCRUE

Pour dissuader les incivilités et les dégradations, une présence accrue des forces de police sur le territoire est la méthode la plus efficace. Cela passera notamment par une meilleure coordination des agents de police nationale et municipale pour intervenir sur des secteurs différents et ainsi avoir un rayonnement plus grand.

LA VIDÉOPROTECTION

Le système de vidéoprotection déjà installé sur la ville joue également un rôle de dissuasion. Une réflexion va être menée pour l'étendre sur davantage de quartiers en fonction des différents diagnostics.

LA PRÉSENCE DES MÉDIATEURS SOCIAUX

Le travail des médiateurs civils consiste à tisser des liens avec les habitants pour faciliter le dialogue et apaiser les tensions. Avec la suppression de la police de proximité, ce lien s'est trop souvent distendu. L'augmentation de leur présence auprès des habitants est donc essentielle.



Améliorer les relations entre la police et la population est un des objectifs de la nouvelle stratégie. Ici, une rencontre entre des jeunes, la police nationale, la police municipale et des services de la Ville au centre socioculturel Ingrid Betancourt

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DES JEUNES

La prévention spécialisée est un outil majeur pour lutter contre la délinquance. Pour cela, le travail des éducateurs spécialisés en partenariat avec les services de l'Education Nationale est indispensable. Ceux-ci relaient aux services de la Ville trois types de cas. D'abord les absentéistes, les éducateurs spécialisés seront alors chargés de faire le lien avec la famille pour remédier à la situation. La deuxième catégorie est celle des exclus temporaires. Pour éviter qu'ils soient livrés à eux-mêmes pendant leur exclusion, les établissements scolaires les orientent vers notre plateforme d'accueil au sein de laquelle un travail sera mené auprès d'eux pour leur faire comprendre les grands principes de l'autorité, de la sanction et travailler sur le retour à l'établissement, etc. Enfin, les polyexclus et décrocheurs qui sont sur le point de quitter le système scolaire avec d'importants risques de tomber dans la délinquance : pour ces jeunes un accompagnement personnalisé par les éducateurs spécialisés est mené pour éviter le basculement dans la délinquance.

NUMÉROS À RETENIR



POLICE NATIONALE : 17 (24h/24)

COMMISSARIAT DE GONESSE : 01 34 45 19 00 (24h/24)

POSTE DE POLICE MUNICIPALE : 01 30 11 89 89
(du lundi au vendredi : 8h-18h / samedi : 10h-18h)

**POINT ÉCOUTE
TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : 01 34 07 90 23**

tranquillitepublique@mairie-gonesse.fr
(du lundi au vendredi : 9h-17h ;
en dehors de ces horaires, n'hésitez pas à laisser un message)

UNE « GOUVERNANCE » COORDONNÉE

La coordination de la politique de sécurité et de prévention de la délinquance a été réorganisée, avec des groupes thématiques sur des problèmes précis et la mise en place de réunions fréquentes réunissant tous les principaux acteurs capables de résoudre les problèmes de sécurité dans la ville. Cela vient bien sûr en complément d'un grand nombre d'actions et de dispositifs déjà mis en place tels que l'aménagement urbain et la vidéoprotection.



Jean-Pierre BLAZY, Député-maire de Gonesse

« Une nouvelle approche »

Quelles sont les nouveautés de cette stratégie de sécurité ?

Avec cette stratégie, nous mettons en avant une nouvelle approche de la sécurité. Nous voulons que le citoyen soit partie prenante de l'amélioration de la sécurité. D'abord parce qu'il est le mieux placé pour faire remonter les problèmes qu'il rencontre et apporter une partie de la solution. Ensuite parce que je ne sous-estime pas l'importance du sentiment d'insécurité. Pour lutter contre ce sentiment, il faut renforcer le lien entre les citoyens et les autorités locales. Les autorités doivent montrer qu'elles traitent les problèmes des habitants et elles doivent rendre compte de l'action menée. Trop longtemps nous avons laissé de côté les habitants. Je veux que la police (qu'elle soit municipale ou nationale) retrouve cet esprit de service public. Nous ne pouvons laisser les habitants vivre dans l'insécurité sans jamais les tenir informés de ce qui se passe, de notre action. Il faut rassurer le citoyen, il en va de la crédibilité des institutions. Nous ne pouvons pas laisser les gens avec un sentiment de désespoir tel qu'ils vont tenter de se faire justice eux-mêmes.

La ville est en Zone de Sécurité Prioritaire. Qu'est-ce que cela apporte ?

Je me suis battu pour que toute la ville, et pas seulement un ou deux quartiers, soit considérée

comme une Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) et ce dès 2014. Force est de constater que l'Etat en la matière ne tient pas totalement ses engagements. La ZSP a trois objectifs : la lutte contre les trafics de drogues, la lutte contre les affrontements de jeunes et la lutte contre les cambriolages. Les résultats constatés ne sont pas suffisamment évalués. Les attentes demeurent importantes.

Dans cette nouvelle stratégie, l'Education Nationale est intégrée, pourquoi ?

Nous devons nous attaquer avec fermeté aux nuisances et aux incivilités qui pourrissent la vie dans nos quartiers. Elles créent un sentiment d'insécurité pour les habitants et ce serait une faute de les sous estimer. Pour lutter contre cela, il y a trois leviers. D'abord la présence humaine de policiers mais aussi de médiateurs et d'éducateurs. Cette présence a un rôle de dissuasion. Ensuite il faut faire preuve de pédagogie et de sensibilisation. C'est ce que nous faisons avec la campagne de communication J'aime ma ville ou la campagne de porte à porte dans le quartier de la Fauconnière. Enfin le troisième moyen est de faire tous les efforts possibles pour l'entretien du quartier. Nos agents et ceux de l'agglomération sont mobilisés pour ne pas laisser proliférer les graffitis ou les dépôts sauvages qui dégradent l'image du quartier.

Quand j'aime ma ville...



...Je respecte les règles de circulation sur les ronds-points

Depuis quelques semaines les règles de circulation sur plusieurs ronds-points de la ville ont changé. De nombreux automobilistes, par méconnaissance du code de la route ou par incivilité ont un comportement dangereux sur ces ronds-points. Petit rappel des règles.

Pour permettre au nouveau Bus à Haut Niveau de Service de circuler facilement dans la Ville et assurer ainsi la fréquence de passage, la voirie sur plusieurs ronds-points a été modifiée. De nouvelles règles de circulation s'appliquent. Des feux tricolores ont été installés. Des lignes au sol marquent la limite d'arrêt au feu. Ces lignes (une ligne continue et une ligne pointillée, voir photo) sont parfois comprises comme étant des lignes appelant à céder le passage. Il n'en est rien, la priorité lorsque les feux ne fonctionnent pas est aux usagers qui sont insérés sur le rond-point. Les feux du carrefour de la fontaine Cypierre ne sont pas en fonctionnement, et ce sont donc les automobilistes qui vont entrer sur le rond-point qui doivent céder le passage.

Sur les autres ronds-points où passe le BHNS (entre l'hôpital et la fontaine Cypierre), grâce à des capteurs installés sur les bus de la ligne 20 mais aussi 95.02, les feux tricolores se déclenchent à l'arrivée du bus. Il est donc impératif de respecter ce feu, plusieurs accrochages ont été constatés impliquant des conducteurs qui ne s'arrêtent pas au feu. Il faut également rappeler que la circulation sur la voie du BHNS (voie rouge) est

strictement réservée au bus muni des capteurs, les taxis et les automobilistes ne sont pas autorisés à l'emprunter. En effet, leurs véhicules ne déclenchent pas les feux et le passage par cette voie pour couper le rond-point est donc particulièrement dangereux.

D'une manière générale, même si vous avez la priorité, restez vigilant pour faire face aux mauvais comportements potentiels des autres automobilistes sur ces carrefours.



Retour sur le porte à porte dans le quartier de la Fauconnière



Sensibiliser par le dialogue

Au cours des mois de novembre et décembre, des équipes associant des agents de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, des bailleurs, et de l'agglomération Roissy Pays de France ont arpenté le quartier de la Fauconnière. Ils ont frappé à l'ensemble des portes du quartier pour remettre aux habitants un kit de sensibilisation à la citoyenneté. Au delà des objets donnés qui visent chacun à rappeler quelques règles de civilité et de bons comportements, ce vaste porte à porte a permis de créer de véritables échanges qui sont le meilleur moyen de véritablement convaincre les habitants. Un sac de type cabas pour faire les courses a été distribué à tous les habitants. Imprimées sur ce sac, les habitants ont pu retrouver les consignes pour bien trier ses déchets.



Un calendrier pour rappeler les règles du bon voisinage

Un calendrier a également été distribué lors de ce porte à porte. Chacun des douze mois rappelle une règle de savoir vivre dans l'espace public.



Choquer pour faire prendre conscience

Un caisson contenant diverses immondices retrouvées aux pieds des immeubles a été installé devant le magasin Franprix. Cette « exposition temporaire » a pour but d'interpeller les passants et de leur faire prendre conscience de la quantité de déchets abandonnée sur la voie publique.



Les différentes maquettes de l'exposition peuvent être manipulées pour découvrir l'intérieur des villas gallo-romaines.

Exposition La Dolce Villa

***Vivre à la romaine
dans les campagnes
du nord de la
Gaule***

Jusqu'au 21 mai 2017, le musée ARCHEA de Louvres propose une exposition temporaire permettant de découvrir le mode de vie des élites gallo-romaines, notamment à travers leurs villas.

Le musée

Labellisé « Musée de France », ARCHÉA est un musée intercommunal de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France forte de ses 42 communes et avec près de 350 00 habitants. Près de 750 objets, de la préhistoire à la Révolution française, issus de 87 sites archéologiques sont présentés au sein d'une exposition permanente vivante et interactive. Depuis 2014, ARCHÉA offre aux visiteurs deux expositions temporaires annuelles, telle que la Dolce Villa.

L'exposition

A travers cette exposition, les équipes du musée ont voulu montrer comment les élites du nord de la Gaule se sont appropriées dans leurs habitations les éléments du confort et du raffinement de la société romaine : décorations intérieures avec fresques et mosaïques, usage de l'eau dans les thermes privés, décorations extérieures avec les jardins d'agrément, mais aussi dans les objets du quotidien. Outre les nombreux objets archéologiques venus de toute l'Île-de-France et de la Picardie, l'exposition présente des reconstitutions, des maquettes et des manipulations adaptées à toute la famille.



Jean-Pierre Blazy, Député-maire et conseiller communautaire en charge de la culture et du Patrimoine à l'occasion de l'inauguration de l'exposition La Dolce Villa


Horaires et tarifs

Horaires : ouvert du mercredi au vendredi de 13h30 à 18h et les samedis, dimanches et jours fériés de 11h à 18h. Fermé tous les lundis et mardis, ainsi qu'entre le 25 décembre et le 1^{er} janvier, et le 1^{er} mai.

Le ticket d'entrée permet d'accéder à l'exposition temporaire et l'exposition permanente du musée.

Tarifs : • Entrée : 3,50 euros

• Gratuité : enfants et jeunes de moins de 26 ans, plus de 65 ans, étudiants en archéologie, en histoire, en histoire de l'art, personnes handicapées et leurs accompagnateurs, demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minima sociaux, employés d'Aéroports de Paris en activité. Sur présentation d'un justificatif.



RÉUNION PUBLIQUE

Concertation sur le Plan Local d'Urbanisme

VEND. **13 JANVIER**

19H - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

INFORMATIONS : 01 34 45 11 26 / 11 40

WWW.VILLE-GONESSE.FR



Transports à la demande : la Ville accompagne les séniors dans leurs déplacements

La nouvelle organisation des bus a vu disparaître la navette interquartier, très peu utilisée. Pour les usagers séniors qui avaient besoin de cette ligne pour se déplacer dans la ville, il existe le dispositif de transport à la demande.

La suppression de la navette interquartier a pu créer un certain manque pour certains usagers qui ne disposent pas de moyen de transport pour circuler dans la ville. Mais le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose, pour les plus de 65 ans, un dispositif de transport à la demande. Ce transport vous permet de réserver une course à un prix accessible.

Ce transport est gratuit pour participer aux activités proposées par la Ville ou pour vos démarches administratives dans les services de la Ville. Il vous coûtera deux euros pour une course sur la commune

et quatre euros pour une course en dehors de la commune. Pour répondre le mieux possible à vos besoins le CCAS met à disposition deux chauffeurs-accompagnateurs entre 8h30 et 18h en semaine. Les rendez-vous médicaux sont prioritaires dans l'agenda des chauffeurs. N'hésitez donc pas à prendre rendez-vous auprès du CCAS au 01 30 11 55 20.

Ce dispositif de transport est un élément essentiel pour atteindre l'objectif municipal d'aider les séniors à pouvoir rester à leur domicile aussi longtemps qu'ils le souhaitent.



Le rayon d'action

Le CCAS propose ce service sur un rayon d'action comprenant :

- La ville de Gonesse
- Les hôpitaux, les maisons de retraite, les médecins spécialistes dans un rayon de 10 kms
- La gare de Gonesse-Arnouville-Villiers le Bel
- Le centre commercial Parinor

Comment voter à Gonesse pour les Primaires citoyennes ?

Les Primaires citoyennes qui auront lieu les 22 et 29 janvier prochain visent à désigner un candidat unique de la gauche et des écologistes pour l'élection présidentielle de 2017. Cinq bureaux de vote seront installés à Gonesse.



PRIMAIRES CITOYENNES

22 - 29 JANVIER 2017

Qui peut voter ?

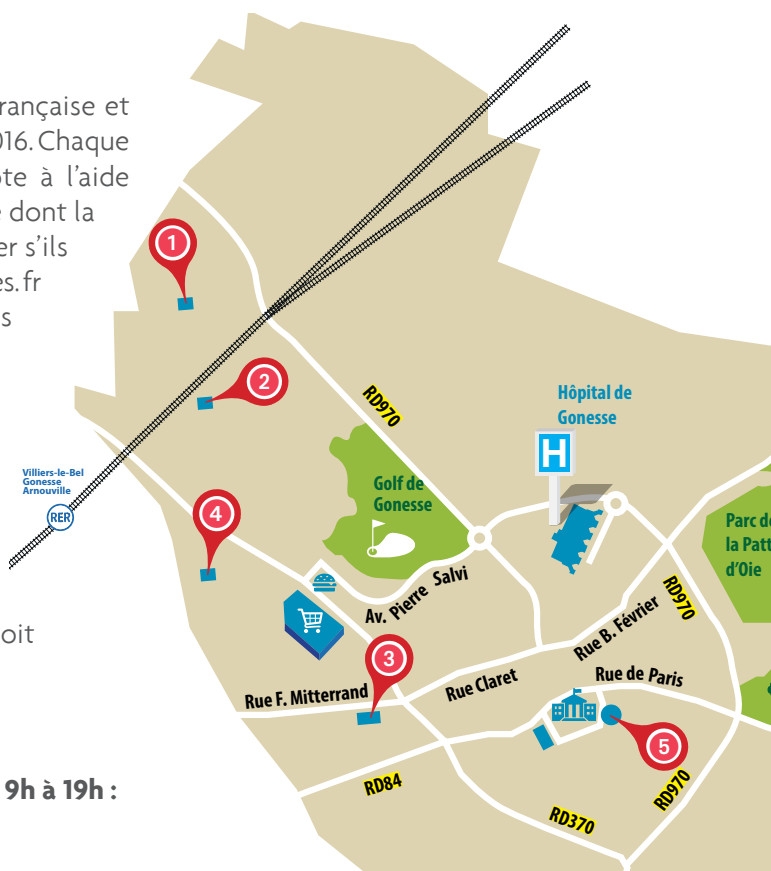
Pour participer au vote, il faut être de nationalité française et inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016. Chaque électeur devra justifier son identité le jour du vote à l'aide d'une carte d'identité, passeport ou tout autre pièce dont la liste figure au code électoral. De plus, pourront voter s'ils se sont inscrits sur le site www.lesprimairescitoyennes.fr avant le 25 décembre 2016 à minuit les personnes dont la majorité intervient entre le 1^{er} Janvier 2016 et le 22 avril 2017, les adhérents mineurs de plus de 16 ans, les adhérents étrangers des partis co-organisateurs des Primaires citoyennes et de leurs organisations de jeunesse.

Chaque électeur habilité à voter aux primaires devra accepter l'engagement de reconnaissance dans les valeurs de la Gauche et des Écologistes et contribuer aux frais d'organisation des Primaires soit 1 (un) Euro par tour.

Où voter ?

A Gonesse, cinq bureaux de vote seront ouverts de 9h à 19h :

- 1 Centre socioculturel Marc Sangnier :
17 place Marc Sangnier
- 2 Centre socioculturel Ingrid Betancourt :
51 avenue des Jasmins
- 3 Centre socioculturel Louis Aragon :
20 bis avenue François Mitterrand
- 4 Maison de quartier des Tulipes :
37 rue Maurice Ravel
- 5 Salle du Conseil municipal :
66 rue de Paris



Prochainement, un dispositif de géolocalisation sera accessible sur le site lesprimairescitoyennes.fr. Ce dispositif permettra de prendre connaissance du bureau de vote des Primaires citoyennes le plus proche, en fonction du bureau de vote républicain habituel.

SÉNIORS

Candidatez pour le Conseil des sages

Vous avez plus de 55 ans et vous voulez vous impliquer pour votre ville ? Portez vous candidat au Conseil des Sages de Gonesse. Les élections auront lieu le 2 février prochain à 14h en salle du Conseil municipal. Vous avez jusqu'au 26 janvier pour déposer vos candidatures auprès du CCAS au 4 rond-point des Droits de L'Homme ou par téléphone au 01 30 11 55 20.

Le Conseil des sages, créé en 1998, a pour vocation d'encourager l'expression des seniors et leur implication dans la vie de la commune en faveur du bien commun et de l'intérêt général. En effet, les seniors ont des compétences, de l'expérience, ils peuvent contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et du mieux vivre ensemble dans la ville. Le Conseil est composé de 35 membres élus pour quatre ans.

Depuis 2008, 3 commissions de travail autonomes ont été mises en place :

- La commission santé
- La commission transport et cadre de vie
- La commission intergénérationnelle et animation



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

2 novembre : SACKO Tourouma
 2 novembre : CASTRO Jessim
 3 novembre : GUITANE Anaïs
 5 novembre : KARAKAYA Elifnaz
 6 novembre : HANNOUN Alyna
 6 novembre : MAFOULA DE PINA Alicia
 8 novembre : FLAMME Robin
 9 novembre : TANDJIGORA Ibrahim
 11 novembre : KAYMAK Ezel
 14 novembre : AOUABED Melya
 15 novembre : BARIS Lucas
 16 novembre : GROS JEAN Djederline

17 novembre : SANDJON Ethan
 18 novembre : SISSOKO Safiya
 18 novembre : VADIVEL Joanna
 19 novembre : VALLIET Lowrenn'zo
 19 novembre : WONE Khazim
 20 novembre : SOUALAH TOURNELLE Badis
 21 novembre : KANER Asmine
 24 novembre : OMANHENE Jason

DÉCÈS

24 octobre : GÉRIN née MOITIÉ Nicole
 03 novembre : JAKOMULSKI Stanislaw

PATRIMOINE

Centre de ressources en histoire de l'éducation

Le 23 novembre a eu lieu la première journée d'étude du Centre de ressources en histoire de l'éducation de Gonesse. Ce centre, situé au pôle culturel de Coulanges, regroupe de très nombreux documents qui témoignent de l'évolution de l'école publique depuis 1880 : matériel pédagogique, cartes, dictionnaires, photos, cahiers d'élèves...

Le centre de ressources sera inauguré le 25 février prochain et portera des actions en direction des scolaires, des étudiants, des chercheurs mais également du grand public.



EMPLOI

Roissy Pays de France propose un site de recherche d'emplois

L'agglomération Roissy Pays de France a mis en place un site qui recense l'ensemble des offres d'emplois du territoire. Ce site public compte plus de 2700 offres d'emplois toutes situées sur le territoire de notre agglomération. Le site présente aussi des offres de stage, d'alternance et de formation. Découvrez le site sur : roissy-developpement.tagemploi.com

05 novembre : SAPOR Thomas
 07 novembre : HÉCHO Lionel
 09 novembre : SAÏD NOURRY Karim
 10 novembre : LANDOZ Michel
 14 novembre : BESSE André
 15 novembre : SERVAN Jacqueline
 17 novembre : BERNIER Maurice
 17 novembre : ZAÏRE née SEBAS Eugénie
 20 novembre : HALMENSCHLAGER Paul
 20 novembre : PREMÉE née VALLY-MAMOD Hamida
 20 novembre : SYROTIUK née KONDRAKOV Lena
 23 novembre : GERY Pierre
 24 novembre : GOBERT Patricia
 29 novembre : VERON Gabriyal
 29 novembre : IDE née NAS Meryem



MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 2 JANVIER

- Chou rouge râpé et dés de mimolette
 - Céleri rémoulade
 - **Blanquette de dinde**
 - **Poisson blanc gratiné**
-
- Riz et brunoise de légumes**
-
- Yaourts
-
- Compotes

MARDI 3 JANVIER

- Salade de tomates
 - Concombres en salade
 - **Lasagnes à la bolognaise**
 - **Lasagnes au saumon**
-
- Brie
 - Tomme blanche
-
- Mousse au chocolat au lait ou noir

MERCREDI 4 JANVIER

- Salade de pommes de terre à l'orientale
 - Lentilles
 - **Filet de hoki aux olives**
 - **Omelette au fromage**
-
- **Piperade**
 - **Blé tendre**
-
- Edam
 - Mimolette
-
- Fruits de saison

JEUDI 5 JANVIER

- Carotte râpée
 - Laitue iceberg et maïs
 - **Rôti de veau**
 - **Médailon de merlu**
-
- Haricots verts ail et persil**
-
- Croc' lait
 - Rondelé nature
-
- Galette des rois

VENDREDI 6 JANVIER

- Macédoine mayonnaise
 - Coeur de palmier
 - **Filet de colin meunière**
 - **Nuggets de blé**
-
- Purée de pommes de terre**
-
- Fromage blanc
 - Sauce à la fraise et brisures d'Oréo
-
- Fruits de saison

LUNDI 9 JANVIER

- Salade de haricots verts
 - Poireaux vinaigrette
 - **Poissonnette**
 - **Cordon bleu**
-
- Coquillettes à la tomate**
-
- Montboissier
 - Tomme noir
-
- Fruits de saison

MARDI 10 JANVIER

- Mâche et betteraves
 - Coeur de scarole et mimolette
 - **Boeuf sauté**
 - **Colin poêlé**
-
- **Fondu de courgette**
 - **Riz créole**
-
- P'tit Louis
 - Tartare ail et fines herbes
-
- Ananas au sirop
 - Pêches au sirop

MERCREDI 11 JANVIER

- Crèmeux frais aux radis rapés
 - **Couscous merguez**
 - **Couscous au colin**
-
- Semoule et légumes**
-
- Brie
 - Carré de l'est
-
- Fromage blanc et copeaux de chocolat
 - Fromage blanc au coulis d'abricot, brisures d'Oréo

JEUDI 12 JANVIER

- Potage tomate vermicelle
 - **Volaille sauce jaune**
 - **Steak haché saumon**
-
- Aloo gobi**
-
- Yaourts
-
- Moëlleux aux marrons

VENDREDI 13 JANVIER

- Pâté de foie
 - Oeuf dur mayonnaise
 - **Filet de hoki à la crème**
 - **Rôti de lapin farci au jus**
-
- Rôstis de légumes**
-
- Petit suisse aux fruits
 - Petit suisse sucré
-
- Fruits de saison

LUNDI 16 JANVIER

- Taboulé
 - Salade de riz niçois
 - **Escalope de veau hachée**
 - **Pavé du fromager**
-
- Carottes braisées**
-
- Fromage blanc et sucre
 - Fromage blanc aux fruits
-
- Fruits de saison

MARDI 17 JANVIER

- Frisée et croûtons
 - Salade iceberg au cheddar
 - **Moules à la crème**
 - **Boulette de boeuf**
-
- Frites**
-
- Coulommiers
 - Tomme blanche
-
- Liégeois à la vanille
 - Liégeois au chocolat

MERCREDI 18 JANVIER

- Carottes au fromage blanc et à la ciboulette
 - Salade coleslaw
 - **Cassoulet**
 - **Pavé de poisson mariné**
-
- Haricots blancs à la tomate**
-
- Emmental
 - Gouda
-
- Cocktail de fruits au sirop
 - Poires au sirop

JEUDI 19 JANVIER

- Potage de légumes maison
 - **Rôti de boeuf**
 - **Filet de colin frais**
-
- Tortis**
-
- Yaourts
-
- Fruits de saison

VENDREDI 20 JANVIER

- Céleri mayonnaise
 - Duo de choux
 - **Pilons de poulet rôti**
 - **Filet de limande**
-
- Petit pois saveur du midi**
-
- Fromage fondu Président
 - Rondelé nature
-
- Tarte pomme abricot ou poires (fraîche)

LUNDI 23 JANVIER

- Blé à la provençale
 - Salade de lentilles
 - **Omelette aux fines herbes**
 - **Dinde émincée à la sauge**
-
- Jeunes carottes à la ciboulette**
-
- Petit suisse aux fruits
 - Petit suisse sucré
-
- Fruits de saison

MARDI 24 JANVIER

- Concombres vinaigrette
 - Pomelos et sucre
 - **Burger de veau**
 - **Steak haché de thon**
-
- Boulogne et jus**
-
- Tartare ail et fines herbes
 - Fraidou
-
- Compote de pêches
 - Compote pomme-cassis

MERCREDI 25 JANVIER

- Salade du chef
 - Coeur de laitue et feta
 - **Filet de cabillaud frais**
 - **Poulet sauté**
-
- Pêlé-mêlé provençal**
-
- Yaourts
-
- Quatre quart au miel maison

JEUDI 26 JANVIER

- Salade soja, tomate, maïs
 - **Sauté de boeuf**
 - **Beignets de crevettes**
-
- Pâtes chinoises aux légumes**
-
- Leetches au sirop

VENDREDI 27 JANVIER

- Thon mayonnaise
 - Roulade de volaille
 - **Aïoli**
 - **Steak haché au jus**
-
- Légumes aioli**
-
- Camembert
 - Carré de l'est
-
- Fruits de saison

LUNDI 30 JANVIER

- Endives aux croûtons
 - **Escalope de porc au jus**
 - **Poisson blanc au crumble de pain d'épices**
-
- Courgette et riz**
-
- Brie
 - Tomme noir
-
- Crèmes desserts

MARDI 31 JANVIER

- Duo de carottes
 - Radis et beurre
 - **Nuggets de volaille**
 - **Nuggets de blé**
-
- Mélange de légumes et brocolis**
-
- Crêpe nature sucrée, sauce chocolat ou caramel
 - Boule de chantilly

MERCREDI 1ER FÉVRIER

- Tartine de mer tomate
 - **Rôti de veau à l'ancienne**
 - **Filet de hoki**
-
- **Haricots verts**
 - **Flageolets**
-
- Saint Paulin
 - Montboissier
-
- Fruits de saison

JEUDI 2 FÉVRIER

- Tarte aux légumes
 - **Fricassée de saumon**
 - **Escalope de poulet**
-
- Semoule**
-
- Fromage blanc (sucre ou sauce à la fraise)
-
- Fruits de saison

VENDREDI 3 FÉVRIER

- Choux rouge sauce fromage blanc échalotte
 - Coeur de scarole au surimi
 - **Hachis parmentier au potiron**
 - **Brandade de poisson**
-
- Yaourts
-
- Crèmes desserts

Groupe socialiste et apparentés

Primaires de gauche :
Venez voter les 22 et 29 Janvier 2017 !

Beaucoup de militants, de sympathisants et d'électeurs ont été déçus par la politique menée depuis le printemps 2012. La déchéance de la nationalité a profondément meurtri nos consciences de femmes et d'hommes de gauche. La loi travail a laissé à beaucoup un sentiment de gâchis. Sur le front de l'économie, si nous reconnaissons qu'il était nécessaire de redresser les comptes publics, nombreux sont ceux qui considèrent qu'on a fait la part trop belle aux entreprises et que les efforts demandés aux ménages dans les deux premières années du quinquennat ont suscité un légitime ras-le-bol fiscal. Par ailleurs, la persistance d'un chômage élevé, en particulier le chômage des jeunes, affaiblit l'adhésion à notre modèle social. La déception est compréhensible.

Les primaires de droite en consacrant la victoire de François FILLON ont porté un projet marqué du sceau de l'injustice sociale et fiscale. Comment ne pas voir que ce projet conduit notre pays sur la pente de la régression et des inégalités ? Comment ne pas voir qu'il organise le démantèlement de notre droit du travail et des acquis sociaux gagnés depuis des dizaines d'années ?

Les primaires des 22 et 29 janvier offrent à la gauche une chance unique de se rassembler car il n'est pas vrai que la défaite de la gauche soit inscrite dans les astres électoraux.

Ces primaires doivent être un moment de participation démocratique : il n'est pas nécessaire d'être inscrit au PS. Bien au contraire nous attendons la participation de tous les citoyens sympathisants de gauche, socialistes, écologistes, Front de gauche, déçus du Gouvernement qui pour autant ne se résolvent pas à confier les clés à la droite néo-libérale. Cette primaire est ouverte à tous ceux qui continuent de croire que c'est à gauche que se construit l'avenir et qui restent attachés à notre modèle social.

Ces primaires de gauche sont l'occasion de créer une dynamique autour d'un candidat qui propose une politique alternative à la politique menée jusqu'à présent.

En 2017, le choix essentiel se fera entre deux modèles de société ; une société des solidarités ou une société des individualités, une société de la sécurité ou une société de la précarité.

Les 22 et 29 janvier, venez voter et choisir un candidat porteur d'un projet ancré dans la modernité, qui assume les mutations en cours, tout en préservant notre modèle républicain et social et nos valeurs. Un candidat qui propose des solutions innovantes ouvrant le chemin au rassemblement populaire et à la victoire de la Gauche en mai 2017.

Groupe communiste et républicain

JUSTICE FISCALE, JUSTICE SOCIALE

Le débat d'orientation budgétaire était à l'ordre du jour du dernier conseil municipal. Comment réaliser le budget au regard de la loi de finances pour 2017 ? Cette politique qui se traduit par une baisse constante des dotations de l'Etat depuis 10 ans entraîne toujours plus d'austérité et la récession économique. D'un côté les dotations de l'Etat aux collectivités locales diminuent de 11 milliards d'euros, de l'autre 40 milliards d'euros sont attribués aux entreprises qui préfèrent spéculer en bourse, enrichir les actionnaires plutôt que d'investir dans la création d'emplois.

La municipalité engage donc cette préparation budgétaire dans des conditions toujours aussi défavorables pour les collectivités locales. Les choix sont de plus en plus difficiles pour maintenir un bon niveau du service public communal, vital sur notre territoire de l'Est du Val d'Oise, qui souffre tellement de ces politiques d'austérité menées depuis si longtemps. Rappelons que l'un des objectifs de la fiscalité est de réduire les inégalités. Or entre 2002 et 2012 le niveau de vie moyen annuel des 10 % les plus pauvres a baissé de 6,2 % alors que les 10 % les plus riches ont vu, eux, leurs revenus augmenter de 11,8 % chaque année.

Dans ce contexte très contraint, la Municipalité poursuivra sa politique volontariste en matière d'investissement avec des opérations importantes telles que le réaménagement des abords des écoles Péguy et Perrault, la réalisation du conservatoire de musique rue Jean Monnet, la réfection de l'avenue des myosotis, l'aménagement du stade Eugène Cognevault...

Nous abordons ce budget 2017 avec à la fois la poursuite de l'amélioration des conditions de travail du personnel et la volonté d'assurer un bon niveau de service public communal afin de répondre aux attentes des habitants.

Depuis près de 10 ans les élus communistes et républicains manifestent leur désaccord aux politiques de baisse des dotations aux collectivités territoriales, dont les conséquences se font ressentir sur l'économie du pays. Ils font la proposition depuis longtemps, d'une taxation à la hauteur de 0,3 % des actifs financiers, du rétablissement de l'impôt territorial sur le capital, du renforcement de l'action contre l'évasion fiscale et de l'arrêt immédiat des exonérations aux entreprises.

C'est avec un état d'esprit combatif et conquérant que nous vous souhaitons une bonne année 2017 en espérant qu'elle soit celle de tous les espoirs possibles pour vous et vos proches.

Agir pour Gonesse

Que cette nouvelle année 2017 soit bonne et heureuse pour vous ainsi que vos proches. Recevez nos vœux d'espoir et de paix. Celle que nous venons de quitter restera gravée dans nos esprits.

Le BHNS au détriment du «Barreau de Gonesse» :

Le député et maire Jean-Pierre BLAZY ne simplifie pas la vie des usagers. Le «Barreau de Gonesse» devait raccorder le RER D au B afin de créer enfin une liaison ferrée dans le nord-est de l'IDF. Cette dernière devait relier les zones d'habitation de l'est du Val d'Oise aux zones d'emploi implantées au parc des expositions de «Parinor2» et desservir la plate-forme de l'aéroport de Roissy-CDG. Ce projet est finalement abandonné et remplacé par un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Il ne permettra aux utilisateurs partant de la Gare de Villiers-le-Bel que de rejoindre le Parc des Expositions (RERB) sans atteindre Roissy-CDG. Comme nous l'avons déjà dit, pourquoi avoir dépensé 34,5M d'euros, puisque nous disposons déjà de la navette «Filéo» qui dessert la plate-forme de Roissy-CDG. L'arrivée du BHNS entraînera la modification des lignes 22, 23, 25, 37. Seul, le bus 23 passera au centre-ville. Ceci conduira inéluctablement à donner un coup de frein aux commerces locaux. Comment vont faire les personnes âgées du centre-ville et ceux sans moyen de locomotion pour se rendre à l'hôpital, sachant que ces modifications suppriment la navette inter-quartiers de Gonesse? Enfin ironie du sort, les voies réservées exclusivement aux BHNS occasionnent de nouveaux embouteillages aux heures de pointe suite à la suppression d'une voie de circulation aux automobilistes.

Exposition universelle 2024 :

Les projets sur le «Triangle de Gonesse» se succèdent et ils sont non seulement démesurés, mais encore particulièrement farfelus. Les projets se suivent sans pour autant aboutir, fort heureusement! Cette fois-ci, voici venue l'idée d'implanter le futur parc de l'Exposition universelle de 2024. Rappelons tout de même que nous avons déjà connu des projets cocasses, tels que: la création d'un circuit de formule1, le transfert du complexe de Roland-Garros, le projet titanesque toujours en cours d'«EuropaCity», ...

Gonesse Bleu Marine

Gonesse Bleu Marine souhaite une bonne année à tous les Gonessiens

En cette nouvelle année 2017, comment ne pas s'inquiéter de la gravité des périls qui s'abattent sur la France depuis trop longtemps ! Le chômage atteint des sommets inédits, la pauvreté et la précarité sociale sont omniprésents, nos services publics sont méthodiquement démantelés, l'aventure de l'Union européenne tourne au cauchemar, l'islamisation de nos banlieues provoque partout des troubles identitaires, le terrorisme menace notre pays à chaque instant.... Autant de traumatismes qui provoquent une profonde crise existentielle au sein du peuple français.

Mais l'année 2017 sera aussi celle de l'espérance. Les élections présidentielles et législatives portent en effet l'espoir de doter enfin notre pays d'une présidence de la République et d'une majorité parlementaire nouvelles qui seraient enfin capables, l'une et l'autre, d'assurer aussi bien le redressement de la France que la prospérité de notre peuple.

Les défis seront plus que jamais considérables. La France est en proie de longue date à une crise d'identité sans précédent dans notre histoire : la mondialisation libérale-libertaire et la montée des communautarismes brisent les solidarités ancestrales et atomisent notre société. Dépossédé de ses attributs de souveraineté qui ont été transférés à Bruxelles, Francfort ou Washington, notre pays est incapable de conduire librement ses affaires intérieures et se voit imposer de Bruxelles une politique autoritaire de dérégulation de nos services publics et de maîtrise de nos comptes publics dont les effets dévastateurs se font sentir chaque jour, du sommet de l'Etat au plus petit village de province. Pour desserrer l'étau européen et rendre à notre patrie les moyens de maîtriser librement son destin, nos compatriotes devront ne pas se tromper en glissant leur bulletin de vote en mai et juin prochains.

A Gonesse, nous devons agir en 2017 en gardant au moins trois objectifs à l'esprit : gérer les affaires de la commune en bon père de famille, rechercher toujours l'unité des Gonessiens par-delà leurs différences et poursuivre le rayonnement économique et culturelle de notre ville. Au regard de ces ambitions, la majorité municipale a largement failli : au plan économique, social ou culturel, les clignotants sont malheureusement au rouge ! Comme pour les années passées, il appartiendra donc à l'opposition municipale incarnée par le Groupe Gonesse Bleu Marine d'œuvrer en permanence, au Conseil municipal comme partout ailleurs sur le territoire de notre commune, pour éviter à notre ville le déclassement historique qui la guette. Tel est l'engagement solennel que le Groupe Gonesse Bleu Marine renouvelle auprès de chacun de vous en cette nouvelle année.

Cette tribune est pour nous l'occasion de présenter aussi à chacun des Gonessiens nos vœux les plus sincères de bonheur familial et de réussite personnelle.

Elu écologiste

Sur la Syrie, la France est en état d'extinction cérébrale. Que fait la France ? Elle éteint la Tour Eiffel !

Provoquée par la cupidité des puissances occidentales et des pétromonarchies corrompues, la guerre en Syrie connaît avec la libération d'Alep un tournant majeur. Le dernier carré des terroristes d'Al-Qaida et consorts, cerné dans les décombres, est sur le point de céder devant la progression fulgurante de l'armée arabe syrienne. Les civils s'enfuient en masse vers le reste de la ville, tenu par les troupes gouvernementales. Les Syriens qui ne demandaient qu'à vivre en paix, un crime qu'on ose à peine nommer. Ils n'ont pas pris les armes contre le gouvernement de leur pays. Ils n'ont pas obéi aux gouvernements occidentaux qui leur demandaient de renverser le pouvoir bassiste. Sourds aux appels des prédicateurs saoudiens, ils n'ont pas réclamé l'instauration de la charia wahhabite. Alors on n'en parle pas, c'est plus simple. Pourtant on les voit, ces civils, qui fuient les quartiers rebelles dès qu'ils le peuvent, essuyant les tirs de leurs soi-disant protecteurs. Les médias parlent de 100 000 personnes qui seraient recluses dans le dernier réduit « rebelle », mais sans nous expliquer comment elles peuvent contenir dans trois kilomètres carrés ! Plus les heures passent, en réalité, et plus ce dernier bastion de fanatiques se vide de ses civils, et plus les gouvernements occidentaux, relayés par leurs perroquets médiatiques, s'en affligent. Mensonge pour mensonge, on nous dit aussi que des dizaines de civils ont été froidement abattus par des milices chiites. Mais ceux qui rapportent cette accusation oublient de dire que selon l'ONU il n'y a pas de preuve de ces massacres et que ces allégations sont « invérifiables ». Peu importe, c'est un détail ! Les mêmes accusateurs diront alors que des massacres auront lieu, que c'est inévitable, qu'il y aura un « génocide » ! Impuissante à produire la moindre preuve sur des faits passés, l'accusation se conjugue au futur, elle se fait prophétique, elle vaticine en prenant ses désirs pour des réalités. La désinformation bat son plein, l'esprit collabo se déchaîne et l'hexagone, comme d'habitude, bat tous les records. Quel pays de masochistes ! On éteint la Tour Eiffel pour pleurer la défaite de ceux qui mitraillent les terrasses de nos cafés, mais on impose un embargo sur les médicaments à un peuple qui ne nous a rien fait en croyant punir un gouvernement qui combat ces assassins sans frontières. Alors, oui, éteignons la Tour Eiffel et tout le reste. De toute façon, la France est un pays en état d'extinction cérébrale, une colonie de l'Empire dirigée par des imposteurs qui, en faisant le malheur des autres, feront aussi le nôtre.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro du Gonessien. Nous avons malencontreusement intégré le mauvais texte de la tribune du groupe Agir pour Gonesse. La rédaction du Gonessien présente toutes ses excuses au groupe Agir pour Gonesse pour cette erreur.

Le prochain
Conseil municipal
aura lieu le
lundi 30 janvier,
à 20h30
salle du conseil
municipal

Imprimé à 10 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication :** Jean Pierre Blazy. **Directeur de la communication :** Romain Eskenazi. **Rédaction et secrétariat de rédaction :** Romain Eskenazi, Pierre Tenaud, Léa Peset.
Maquette : Pierre Cliquet
Photos : Ville de Gonesse.
Photogravure et imprimerie : RPG.
Administration : Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex.
Tél. : 01 34 45 11 67 (service communication).
ISSN : 1257 0621.
Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

GONESSE

20 ans

de transformations
et d'améliorations

10 ans

de projets

à bâtir
ensemble

Jean-Pierre Blazy,
député-maire de Gonesse

et le

Conseil municipal

vous souhaite une

Bonne année
2017

